

en cours. Le déficit du compte courant s'élevait à 341 millions de dollars, contre 238 millions pour la même période il y a un an.

Il comprenait un excédent de 44 millions de dollars au titre du commerce des marchandises durant le premier trimestre et un déficit de 385 millions au compte des invisibles. L'excédent commercial était inférieur de 26 millions de dollars à celui de l'an dernier; on se rappelle que les surtaxes temporaires à l'importation étaient encore en vigueur à ce moment-là. Il y a également eu au cours du premier trimestre de cette année des importations spéciales qui ont réduit l'excédent au titre des marchandises. En ce qui concerne le compte des invisibles, notre déficit à l'égard du compte des voyages a été plus élevé qu'il y a un an. Il ne fait pas de doute que la date de Pâques, qui tombait en mars, a stimulé les voyages à l'étranger au cours du premier trimestre.

Typiquement, le premier trimestre de chaque année est le plus faible quant à notre compte courant, et l'on pouvait s'attendre à subir un déficit considérable. C'est sans doute là l'une des difficultés qu'entraîne une prospérité accrue. Pourtant, malgré le remboursement considérable effectué durant le premier trimestre au Fonds monétaire international, notre encaisse officielle d'or et de devises étrangères n'a connu qu'une diminution relativement légère en cette période de faiblesse saisonnière.

Les montants de notre compte courant indiquent que notre balance des paiements demeure un problème dont nous continuerons à chercher la solution. Les éléments spéciaux dont j'ai parlé ont influé sur l'augmentation du déficit, qu'il ne faut pas considérer comme inquiétante.

(Texte)

M. Gilles Grégoire (Lapointe): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question complémentaire. Le ministre des Finances peut-il nous dire si la plus grande partie de ce déficit est attribuable à la sortie de capitaux canadiens sous forme de paiement de dividendes et d'intérêt à des sociétés étrangères?

(Traduction)

L'hon. M. Gordon: Comme je l'ai dit il y a un instant, monsieur l'Orateur, la plus grande partie, ou si vous voulez le plus important facteur de l'augmentation des dépenses de voyage des Canadiens, est probablement parce qu'ils sont plus argentés.

L'hon. M. Nowlan: C'est peut-être qu'ils veulent s'éloigner de ce gouvernement.

[L'hon. M. Gordon.]

L'hon. M. Gordon: Il est indiscutable que le facteur le plus important, c'est le montant des intérêts et des dividendes payés à l'étranger.

M. G. H. Aiken (Parry-Sound-Muskoka): Une autre question complémentaire, monsieur l'Orateur, que j'aimerais poser au ministre des Travaux publics. Étant donné le déficit considérable dans la balance des paiements à l'égard du tourisme, nous annoncerait-on bientôt qu'une assistance quelconque sera accordée à l'industrie du tourisme sur les Grands lacs et notamment dans la baie Georgienne pour ce qui est de remédier au problème du bas niveau des eaux?

(Texte)

L'hon. J.-P. Deschatelets (ministre des Travaux publics): Monsieur l'Orateur, puis-je faire remarquer à l'honorable député qu'en ce qui a trait au tourisme, je suis d'avis qu'il pourrait poser sa question à un autre ministre.

Ce n'est qu'incidemment que le ministère des Travaux publics peut aider le tourisme, en facilitant la navigation sur les cours d'eau. Si c'est cela que l'honorable député a en vue, je tiens à lui dire que les fonctionnaires de mon ministère ont préparé un programme à ce sujet-là, et l'honorable député est au courant de l'attention qu'ils y apportent.

(Traduction)

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre des Finances nous dirait-il quelle partie du déficit des paiements internationaux est attribuable au paiement de dividendes et d'intérêts et s'il y a augmentation à cet égard sur les chiffres du même trimestre de l'année précédente?

L'hon. M. Gordon: Je n'ai pas les chiffres exacts ici, monsieur l'Orateur, car je suis rentré passablement tard hier soir, mais je me ferai un plaisir d'obtenir ce renseignement et de le transmettre à mon honorable ami.

M. H. A. Olson (Medicine-Hat): Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre des Finances a déclaré qu'il y avait un certain nombre d'augmentations spéciales à l'égard des importations. D'autre part, il a signalé un excédent de 44 millions de dollars dans le compte des marchandises. Peut-il nous dire quelle partie de cet excédent de 44 millions de dollars à l'égard du compte des marchandises est également spéciale, comme les paiements de blé?

L'hon. M. Gordon: Monsieur l'Orateur, je suis sûr que mon collègue, le ministre du Commerce, contesterait la prémisse de mon honorable ami, car le ministre espère que le blé pourra continuer d'être expédié en grandes quantités.